

La rédaction de Bantouinfo a reçu un acteur de premier plan du débat politique ivoirien. Jean Bonin Kouadio, juriste, analyste de la vie politique ivoirienne et président de FIER (Fraternité Ivoirienne pour la Renaissance et la République), a bien voulu se prêter aux questions de notre rédaction.

Réalisé avant les festivités du 7 août 2026, cet entretien aborde plusieurs questions majeures de l'actualité ivoirienne et offre un regard particulièrement intéressant sur les enjeux politiques et institutionnels du pays.

Sans détour, Jean Bonin Kouadio répond aux questions de Bantouinfo et livre son analyse sur plusieurs sujets qui font aujourd'hui débat en Côte d'Ivoire.

Un entretien à découvrir en exclusivité sur Bantouinfo.

I. POLITIQUE

1. Monsieur le Président, comment analysez-vous aujourd'hui le climat politique en Côte d'Ivoire ? Le pays est-il, selon vous, dans une dynamique d'apaisement ou de crispation ?

Je dirais que la Côte d'Ivoire connaît aujourd'hui une situation paradoxale.

D'un côté, le pays bénéficie d'une stabilité institutionnelle et sécuritaire qu'il faut reconnaître. De l'autre, il subsiste des frustrations politiques et sociales qui ne doivent pas être minimisées.

L'apaisement ne peut pas être réduit à l'absence de manifestations ou de violences. Un pays est véritablement apaisé lorsqu'une grande majorité des citoyens ont confiance dans leurs institutions, lorsque les élections sont perçues comme crédibles par le plus grand nombre et lorsque chacun a le sentiment que la justice s'applique à tous de la même manière.

Or, de ce point de vue, force est de constater que nous avons encore du chemin à parcourir.

Je pense donc que la Côte d'Ivoire doit passer d'une logique de stabilité politique à une véritable logique de confiance politique. Ce sont deux choses différentes.

La stabilité se décrète parfois par la force de l'État. La confiance, elle, se construit par le dialogue, la justice, la transparence et l'inclusion.

1. L'affaire concernant le président du PDCI, Tidjane THIAM, continue d'alimenter le débat politique. Quel regard portez-vous sur cette situation et quelles conséquences pourrait-elle avoir sur l'avenir de l'opposition ivoirienne ?

Je crois qu'il faut distinguer deux choses : le cas personnel de Tidjane Thiam et la question plus générale de la participation de l'opposition à la vie politique nationale.

Je ne suis pas là pour me substituer aux juridictions. Les questions relatives à l'éligibilité et à la nationalité doivent être tranchées par les institutions compétentes.

Mais politiquement, il faut regarder les conséquences.

Lorsqu'une grande partie de l'électorat estime qu'un acteur politique majeur est empêché de participer normalement au jeu démocratique, cela nourrit nécessairement la frustration et la défiance.

Mais je voudrais également dire à l'opposition qu'elle ne peut pas construire son avenir uniquement autour de la contestation des décisions du pouvoir ou de l'exclusion de tel ou tel leader.

Elle doit proposer une alternative crédible, structurée et surtout capable de dépasser les personnes.

L'avenir de l'opposition ivoirienne ne peut pas être celui d'une addition de mécontentements. Il doit être celui d'un projet de société.

1. Depuis plusieurs années, l'opposition peine à parler d'une seule voix. Pensez-vous qu'elle soit aujourd'hui capable de se rassembler autour d'un projet commun ou les ambitions personnelles demeurent-elles un frein à son unité ?

Soyons honnêtes, les ambitions personnelles constituent un frein important.

Mais je refuse de faire porter toute la responsabilité de la fragmentation à la seule opposition. Le système politique ivoirien a aussi favorisé la personnalisation excessive du pouvoir et des partis.

Aujourd'hui, chacun veut être le candidat de tout le monde, mais peu acceptent de construire patiemment une plateforme commune.

Une véritable coalition politique ne se construit pas autour de la question : « Qui sera le candidat ? »

Elle doit commencer par une autre question : « Quel pays voulons-nous construire ? »

Si l'opposition parvient à s'entendre sur la réforme de l'État, l'indépendance de la justice, la lutte contre la corruption, l'éducation, la santé, l'emploi des jeunes, la décentralisation et la redistribution des fruits de la croissance, alors la question du leadership pourra être réglée.

Le problème de l'opposition ivoirienne n'est donc pas seulement son manque d'unité. C'est surtout son manque de projet commun suffisamment structurant pour transcender les egos.

1. À l'occasion de la célébration du 7 août, le Président Alassane Ouattara a lancé un appel aux opposants vivant à l'étranger, notamment Guillaume SORO et Tidjane THIAM, les invitant à rentrer en Côte d'Ivoire. Comment accueillez-vous cet appel ? Peut-il contribuer à la décrispation du climat politique ou doit-il être accompagné de garanties et d'actes concrets de réconciliation ?

Je considère tout appel au retour comme un signal positif.

Mais un appel politique ne peut pas, à lui seul, produire une réconciliation nationale.

La réconciliation suppose des actes. Elle suppose notamment que les personnes qui rentrent puissent bénéficier de garanties de sécurité, de liberté et de justice.

Je dirais donc au Président de la République ; transformons cet appel en processus politique.

Pourquoi ne pas mettre en place un véritable cadre national de dialogue permettant d'aborder les questions qui fâchent, y compris celles relatives aux « prisonniers politiques », aux exilés, aux condamnations, aux contentieux électoraux et aux réformes institutionnelles ?

La Côte d'Ivoire ne doit pas attendre une nouvelle crise pour se parler.

Et je le dis aussi à l'opposition, si la main est tendue, il faut savoir la saisir. La réconciliation ne signifie pas renoncer à ses convictions. Elle signifie accepter que l'intérêt national est supérieur aux intérêts partisans.

1. Ces derniers mois, les absences répétées du Président Alassane Ouattara ont alimenté de nombreuses interrogations dans l'opinion publique. Parallèlement, plusieurs affaires présumées de mauvaise gestion ou de détournement de fonds publics font l'actualité. Selon vous, le Président exerce-t-il toujours pleinement son autorité sur l'appareil d'État ou estimez-vous que ces événements révèlent des difficultés dans le contrôle et la gouvernance de l'administration ?

Je me méfie beaucoup des interprétations qui consistent à déduire une perte d'autorité du Président à partir de ses absences. Ce n'est pas sérieux.

La véritable question est ailleurs. Un État moderne doit être capable de fonctionner correctement indépendamment de la présence physique permanente du chef de l'État.

Si des détournements ou des dysfonctionnements importants peuvent se produire au sein de l'administration, la question est celle des mécanismes de contrôle.

Le problème n'est donc pas nécessairement de savoir si le Président contrôle personnellement chaque administration. Aucun président ne le peut.

La question est de savoir si les systèmes de contrôle interne, les inspections, les audits, la justice financière et la justice pénale économique fonctionnent efficacement.

Et lorsqu'un dysfonctionnement est découvert, il faut remonter toute la chaîne des responsabilités, sans protection politique ni bouc émissaire.

1. La Commission Électorale Indépendante a été dissoute. Selon vous, quel modèle faudrait-il privilégier pour organiser les prochaines élections ? Êtes-vous favorable à la création d'une nouvelle autorité électorale indépendante ou estimez-vous que cette mission pourrait être confiée au ministère de l'Intérieur, avec les garanties nécessaires de transparence ?

Je suis clairement favorable au maintien d'une autorité électorale indépendante.

Confier l'organisation des élections au ministère de l'Intérieur ne me paraît pas être nécessairement la meilleure solution.

Même si le ministère pouvait agir avec professionnalisme et intégrité, le problème serait celui de la perception de son impartialité. Or, en matière électorale, la perception compte presque autant que la réalité.

La dissolution de la CEI, annoncée le 6 mai 2026, doit être l'occasion de corriger les insuffisances de l'ancien système, pas de revenir à une administration électorale directement placée sous l'autorité du gouvernement.

Je préconise donc une nouvelle autorité électorale véritablement indépendante, avec une composition plus équilibrée, des critères transparents de désignation de ses membres, des mécanismes de contrôle renforcés et une véritable autonomie financière.

Mais surtout, je souhaite que l'on tire une leçon essentielle ; une élection ne doit pas seulement être juridiquement régulière . Elle doit être politiquement crédible.

1. Quel rôle votre association, la FIER, entend-elle jouer dans le renforcement du dialogue politique, de la cohésion nationale et de la paix en Côte d'Ivoire ?

La FIER n'a pas vocation à devenir un parti politique de plus. Notre ambition est différente.

Nous voulons contribuer au débat public en mettant au centre trois exigences : la bonne gouvernance, le capital humain et la cohésion nationale.

Nous voulons être une force de proposition, mais également une force de vigilance.

FIER doit pouvoir dire au pouvoir lorsqu'il fait bien, mais également lorsqu'il fait mal. Elle doit pouvoir interpeller l'opposition lorsqu'elle se trompe. Et elle doit surtout défendre l'intérêt des citoyens.

Notre conviction est simplement que la Côte d'Ivoire ne pourra pas durablement se développer si nous continuons à considérer la politique comme un combat entre personnes.

Il faut revenir au débat sur les idées, les politiques publiques et les résultats.

1. Vous avez été un membre influent du FPI et vous connaissez les réalités de la vie interne des partis politiques. Quel regard portez-vous sur les sanctions disciplinaires prises récemment par le PPA-CI à l'encontre de plusieurs de ses anciens militants, notamment Ahoua Don Mello ?

Je connais suffisamment la vie interne d'un parti politique pour savoir qu'un parti a besoin de discipline.

Mais la discipline politique ne doit jamais devenir un substitut au débat démocratique.

Dans le cas d'Ahoua Don Mello, il faut rappeler que les sanctions ont été prises dans le contexte de désaccords avec la ligne arrêtée par la direction du PPA-CI, notamment sur la participation électorale. Il a finalement été radié avec d'autres cadres lors du congrès de mai 2026. Je ne veux pas juger de l'opportunité de la sanction à la place du parti.

En revanche, je considère qu'une formation qui se réclame de la démocratie doit être capable de gérer la contradiction en son sein.

L'histoire des partis politiques nous enseigne qu'un parti peut survivre à une dissidence, mais il s'affaiblit durablement lorsqu'il ne supporte plus la contradiction.

II. ÉCONOMIE

1. L'actualité est marquée par le présumé scandale financier portant sur un détournement de 39 milliards de FCFA à la Direction Générale des Impôts. Quelle est votre première réaction face à cette affaire ?

Ma première réaction est celle de la prudence, mais également de la fermeté.

Il faut être précis. Nous parlons à ce stade d'un présumé détournement de plus de 39 milliards de FCFA, faisant l'objet d'une plainte et d'investigations, et non d'un détournement définitivement établi par une juridiction. Le Syndicat des Agents des Impôts a saisi le Pôle pénal économique et financier concernant des dégrèvements fiscaux présumés et une éventuelle usurpation de signature électronique.

Mais si les faits étaient avérés, ce serait extrêmement grave. Parce qu'il ne s'agirait pas simplement d'un vol d'argent public. Cela toucherait au cœur même de la confiance dans l'administration fiscale.

Un État demande aux citoyens et aux entreprises de payer leurs impôts. En contrepartie, il doit garantir que chaque franc collecté est géré avec rigueur.

1. Selon vous, cette affaire traduit-elle des responsabilités individuelles ou révèle-t-elle des dysfonctionnements plus profonds dans la gestion des finances publiques ivoiriennes ?

Il peut y avoir les deux. Il serait trop facile de dire : « quelques individus ont fauté, donc le système fonctionne parfaitement ».

Lorsqu'une opération frauduleuse portant sur un montant aussi important peut éventuellement passer à travers plusieurs mécanismes de contrôle, il faut nécessairement examiner le système.

Qui a autorisé ? Qui a contrôlé ? Qui a validé ? Qui a bénéficié ? Quels dispositifs informatiques existaient ? Quels contrôles internes ont fonctionné ou n'ont pas fonctionné ?

C'est cette chaîne qu'il faut reconstituer.

La corruption moderne n'est plus nécessairement celle d'un agent qui prend une enveloppe. Elle peut être beaucoup plus sophistiquée, notamment à travers les systèmes informatiques, les faux ordres, les manipulations comptables ou les complicités organisées.

1. Pensez-vous que toute la lumière doit être faite sur ce dossier, y compris si les enquêtes devaient conduire à mettre en cause de hauts responsables de l'administration ou du pouvoir ?

Absolument. Sinon, à quoi sert une enquête ? La justice doit suivre les faits et non les grades.

Si l'enquête établit qu'un agent subalterne est responsable, qu'il soit sanctionné. Si elle établit qu'un directeur est impliqué, qu'il soit poursuivi.

Et si elle devait remonter jusqu'à de hauts responsables administratifs ou politiques, alors il faudrait également aller jusqu'au bout.

Mais attention, cela doit se faire dans le strict respect de la présomption d'innocence et des droits de la défense.

Je ne veux ni justice politique ni procès médiatique. Je veux une justice indépendante, rapide et impartiale.

1. Quelles réformes recommandez-vous pour renforcer la transparence, lutter efficacement contre la corruption et restaurer la confiance des citoyens dans la gestion des deniers publics ?

Il faut sortir de la politique des annonces. Je propose au moins six chantiers.

Premièrement, renforcer l'indépendance et les moyens des organes de contrôle.

Deuxièmement, généraliser les audits indépendants des grandes administrations et entreprises publiques.

Troisièmement, renforcer la traçabilité numérique des opérations financières de l'État.

Quatrièmement, protéger réellement les lanceurs d'alerte.

Cinquièmement, rendre plus systématique la publication des rapports d'audit et le suivi des recommandations.

Sixièmement, surtout, faire en sorte que les sanctions soient effectives.

Parce que la véritable dissuasion ne vient pas de la sévérité théorique de la loi. Elle vient de la certitude d'être poursuivi lorsqu'on détourne l'argent public.

Je suis également favorable à une politique beaucoup plus ambitieuse de prévention des conflits d'intérêts et de déclaration de patrimoine.

1. Face à la recrudescence de l'orpaillage clandestin en Côte d'Ivoire, qui détruit l'environnement et menace les populations, quelles mesures concrètes préconisez-vous pour enrayer durablement ce phénomène ?

L'orpaillage clandestin est devenu un problème économique, environnemental, sécuritaire et social.

On ne peut donc pas le régler uniquement par des opérations militaires ou policières ponctuelles.

Il faut d'abord rendre l'exploitation légale plus attractive que l'exploitation clandestine.

Ensuite, il faut renforcer la traçabilité de l'or produit en Côte d'Ivoire afin de lutter contre les réseaux qui organisent son exportation clandestine.

Il faut également poursuivre les véritables commanditaires et financiers. Je suis beaucoup moins intéressé par l'arrestation du jeune homme qui travaille sur un site que par l'identification de celui qui finance les équipements, organise les réseaux et récupère l'or.

Enfin, il faut restaurer les terres dégradées et offrir des alternatives économiques aux populations concernées.

L'État doit être ferme, mais il doit également être intelligent

1. Malgré les performances économiques régulièrement mises en avant, de nombreux Ivoiriens affirment ne pas ressentir les effets de cette croissance. Partagez-vous ce constat ?

Oui, et je pense qu'il faut avoir le courage de poser le problème autrement.

La croissance du PIB est importante. Mais le PIB ne remplit pas le panier de la ménagère.

Si le pays connaît une croissance élevée mais que le revenu disponible des ménages progresse peu, que l'emploi reste précaire et que le coût du logement, de l'alimentation, du transport, de l'éducation et de la santé augmente fortement, le citoyen ne ressentira pas cette croissance.

Il faut donc passer d'une logique de croissance quantitative à une logique de croissance inclusive.

Et surtout, il faut se demander quelle part de la croissance crée réellement des revenus durables pour les ménages.

La Côte d'Ivoire ne doit pas seulement produire davantage. Elle doit permettre à davantage d'Ivoiriens de vivre mieux.

1. Le coût de la vie reste une préoccupation majeure pour les ménages. Quelles mesures prioritaires faudrait-il prendre pour améliorer durablement le pouvoir d'achat des populations ?

Il faut agir à la fois sur les revenus et sur les prix.

Sur les prix, il faut améliorer la concurrence, lutter contre les situations de rente, réduire certains coûts logistiques et renforcer le contrôle des pratiques anticoncurrentielles.

Mais il faut surtout augmenter les revenus réels. Cela passe par des emplois mieux rémunérés, une meilleure productivité, le développement des PME ivoiriennes et une politique fiscale plus équilibrée.

Je pense également qu'il faut avoir un débat sérieux sur les dépenses publiques.

Chaque fois que l'État dépense un milliard de manière inefficace, c'est potentiellement un milliard qui ne va pas à l'école, à la santé, à l'investissement productif ou à la réduction de la pression fiscale.

Le pouvoir d'achat ne se décrète pas. Il se construit par une économie plus productive et une meilleure gestion de l'argent public.

1. Selon vous, quels secteurs économiques devraient être les priorités de la Côte d'Ivoire afin de créer davantage d'emplois, notamment pour les jeunes ?

Je mettrais en priorité l'agro-industrie, l'industrie manufacturière, le numérique, les services, les infrastructures, l'économie verte et les métiers liés à la transformation locale de nos matières premières.

Mais j'ajouterais un élément fondamental, nous devons arrêter de considérer l'agriculture uniquement comme un secteur d'emploi.

La Côte d'Ivoire doit transformer davantage ce qu'elle produit. Nous exportons encore trop de matières premières et importons trop de produits transformés.

La valeur ajoutée, les emplois qualifiés, la recherche et les compétences doivent être davantage développés sur place. Et c'est ici que le capital humain devient déterminant.

Le pétrole, le cacao, l'or ou le nickel ne développeront pas durablement la Côte d'Ivoire si nous n'avons pas les ingénieurs, les techniciens, les entrepreneurs, les chercheurs et les managers capables de transformer ces ressources en richesse nationale.

III. SOCIAL

1. Le chômage des jeunes demeure l'un des principaux défis du pays. Quelles solutions concrètes proposez-vous pour favoriser leur insertion professionnelle ?

Il faut d'abord arrêter de penser que l'Etat doit à chaque jeune un emploi public. L'Etat ne peut pas être l'employeur de toute une génération. Il faut donc créer les conditions permettant au secteur privé d'embaucher.

Je propose notamment de renforcer massivement la formation professionnelle, l'apprentissage, les formations courtes qualifiantes et l'alternance.

Il faut également faciliter l'accès au financement pour les jeunes entrepreneurs, mais avec un accompagnement réel.

Je suis particulièrement favorable à un système dans lequel l'Etat ne finance pas seulement le diplôme mais finance aussi la compétence et l'insertion.

Enfin, nous devons mieux connecter l'enseignement aux besoins réels du marché du travail.

Un jeune qui sort de l'université avec un diplôme mais sans compétence immédiatement valorisable est malheureusement souvent un jeune qui risque de rester longtemps sans emploi.

1. Les systèmes de santé et d'éducation répondent-ils aujourd'hui aux attentes des populations ? Quelles réformes vous paraissent les plus urgentes ?

Il serait excessif de dire que rien n'a été fait. Des infrastructures ont été construites, des établissements ont été créés, des efforts importants ont été consentis. Mais construire des bâtiments ne suffit pas.

Une école, ce sont d'abord des enseignants compétents et correctement encadrés.

Un hôpital, ce sont d'abord des médecins, des infirmiers, des équipements fonctionnels et des médicaments disponibles.

Je pense donc que nous devons désormais investir davantage dans la qualité du capital humain.

En matière d'éducation, je privilégierais l'enseignement scientifique, technique et professionnel, le numérique, les langues et l'apprentissage des compétences entrepreneuriales.

En matière de santé, il faut renforcer les soins primaires, les ressources humaines, l'accès aux médicaments et la qualité des établissements en dehors d'Abidjan.

1. Les femmes jouent un rôle essentiel dans le développement économique de la Côte d'Ivoire. Quelles politiques devraient être mises en œuvre pour renforcer leur autonomisation et leur accès au financement ?

Il faut passer du discours sur l'autonomisation à des mécanismes financiers concrets.

Beaucoup de femmes entreprennent déjà. Le problème est qu'elles restent souvent confinées dans des activités à faible valeur ajoutée et ont difficilement accès au crédit bancaire classique.

Il faut donc développer des mécanismes de garantie publique, du microcrédit responsable, mais aussi des financements adaptés aux PME dirigées par des femmes.

Il faut également agir sur la formation, la digitalisation, l'accès aux marchés et la protection sociale.

Et surtout, il faut considérer les femmes non seulement comme des bénéficiaires de politiques sociales mais comme des actrices économiques à part entière.

1. Comment réduire les inégalités entre les zones urbaines et rurales et assurer un développement plus équilibré du territoire ?

La réponse passe par une véritable politique d'aménagement du territoire. Nous avons trop concentré les opportunités économiques autour d'Abidjan.

Il faut créer des pôles économiques régionaux capables d'attirer les entreprises et les investissements.

Mais pour cela, il faut des routes, de l'électricité, de l'eau, Internet, des écoles, des centres de santé et surtout une administration efficace.

Je suis également favorable à une décentralisation beaucoup plus ambitieuse.

Une commune ou une région ne peut pas être responsable de son développement si elle dépend presque totalement des transferts de l'État.

La décentralisation doit être accompagnée de ressources, mais également de responsabilités et de mécanismes de contrôle.

1. Quel message souhaitez-vous adresser à la jeunesse ivoirienne, qui aspire à davantage d'opportunités, d'emplois et d'espoir pour l'avenir ?

Je voudrais leur dire de ne jamais accepter que leur avenir soit décidé à leur place.

Mais je veux aussi leur dire la vérité que personne ne viendra construire leur avenir à leur place.

La politique peut créer des opportunités, l'État peut créer un environnement favorable, mais chaque génération doit également prendre sa part de responsabilité.

Je leur demande donc de se former, d'entreprendre, de se regrouper, de s'intéresser à la chose publique et surtout de refuser le fatalisme.

Notre pays dispose de ressources considérables. Mais notre principale richesse n'est ni le cacao, ni le pétrole, ni l'or. Notre principale richesse, ce sont les Ivoiriens eux-mêmes.

C'est pourquoi je défends depuis longtemps une vision dans laquelle le développement du pays repose beaucoup plus fortement sur le capital humain.

1. Enfin, quel appel lancez-vous aujourd'hui à la classe politique, aux institutions et à l'ensemble des Ivoiriens afin de préserver durablement la paix, renforcer l'unité nationale et accélérer le développement du pays ?

Mon appel est qu'il faut que nous mettions enfin la Côte d'Ivoire au-dessus de nos ambitions personnelles.

À la classe politique, je demande de sortir de la logique permanente de confrontation.

À l'opposition, je demande de construire une véritable alternative plutôt que de simplement s'opposer.

Au pouvoir, je demande davantage d'ouverture, de transparence et de tolérance à l'égard de la contradiction.

Aux institutions, je demande d'être fortes, indépendantes et impartiales.

À la justice, je demande de rester la justice de tous les Ivoiriens.

Et aux citoyens, je demande de ne jamais renoncer à leur droit de demander des comptes à ceux qui gouvernent.

La paix ne signifie pas l'absence de désaccord. La paix, c'est la capacité d'une nation à gérer ses désaccords sans se détruire. La Côte d'Ivoire a déjà payé trop cher le prix de nos divisions.

Nous devons maintenant construire une V République dans laquelle personne ne craindra de perdre une élection, parce que perdre une élection ne signifiera pas perdre ses droits, sa liberté ou sa dignité.

C'est cela, pour moi, la véritable réconciliation.

La rédaction de Bantouinfo remercie Monsieur Jean Bonin KOUADIO pour sa disponibilité et pour avoir bien voulu répondre aux questions de notre rédaction.